

## Fiche confidentielle de recueil d'une information préoccupante

A transmettre au :  
**Pôle Vie sociale**  
Cellule départementale de protection des personnes  
4 rue Victor Duchamp 42026 Saint Etienne cedex 1  
Tél. : 04 77 49 92 10 Fax : 04 77 49 92 11  
[cdpp42@loire.fr](mailto:cdpp42@loire.fr)

### Information recueillie

Par téléphone

En entretien physique

Date :

Heure :

### Données relatives à la personne qui révèle l'information préoccupante

- Parent (précisez)

- Voisin

- Anonyme

- L'enfant lui même

- L'adulte lui même

- Autres (précisez : professionnel, élu...):

Nom-prénom :

Profession :

Tél :

Adresse :

La personne accepte-t-elle d'être recontactée? OUI

NON

Informations concernant l'(les)enfant(s)			
E N F A N C E	NOM-Prénom	Date de naissance	Adresse (Précisez si établissement)
Informations concernant les détenteurs de l'autorité parentale			
NOM-Prénom	Père-mère autres (précisez)	Adresse	Téléphone

Informations concernant l'(les) adulte(s)			
	NOM-Prénom	Date de naissance	Adresse (Précisez si établissement)
A D U L T E	NOM-Prénom		
	Date de naissance		
	Adresse (Précisez si établissement)		
	Téléphone		
	Situation professionnelle		
	Situation matrimoniale		
	Médecin traitant		
	Nom-Adresse-Tél		

Informations concernant les autres membres de la famille ou les aidants				
NOM-Prénom	Lien de parenté	Age	Adresse	Téléphone

### **Description des faits et des risques encourus**

#### **par la ou les personnes en situation de danger ou en risque de l'être:**

Il s'agit des éléments que vous avez en votre possession et/ou que vous avez recueilli auprès de la personne qui vous informe :

- Motif de l'information en reprenant la formulation de la personne qui vous informe
- Pourquoi aujourd'hui, facteur déclenchant ? (Noter les faits précis avec dates si possible).
- Quel entourage, quelles conditions de vie, de logement, de santé, de ressources etc... ?
- La personne qui vous informe est –il un témoin direct, un porte-parole ? –
- Y a -t-il d'autres procédures en cours (mesure de prévention ou de protection, tutelle, mesure de garde, AEMO, dépôt de plainte, signalement, prise de contact avec divers services... ) ?- Y-a-t-il des intervenants à domicile ?

## Information des parents

**ATTENTION** : Dans le cas d'une information préoccupante, les parents doivent être **systematiquement** informés de la transmission de cette fiche de recueil, sauf en cas de faits pouvant être qualifiés pénalement et qui relèvent du Procureur de la République (exemple : maltraitances, suspicions d'agression sexuelle...).

Si non-information des parents, expliquer les raisons :

## Donnée relatives au professionnel qui recueille et transmet l'information préoccupante

Institution/service/association :

Nom-prénom :

Adresse :

Téléphone où le professionnel peut être joint rapidement :

E-mail :

Date de transmission :

Signature